

Les patrons pensent avoir intérêt à diviser/isoler les salariés, nous, nous les rapprochons !

Le confinement nous a permis de travailler à finaliser 3 requêtes de reconnaissances d'Unions Economiques et Sociales en Gironde et de les déposer au Tribunal judiciaire de Bordeaux concernant un total une douzaine d'entités en Gironde. L'immense majorité de ces sociétés ne comptent pas à ce jour de représentant du personnel ni de CSE. Certaines pourraient voir leurs salariés également bénéficier de budget pour les activités sociales et culturelles, d'autres de conventions collectives et toutes pourront prendre connaissance d'une de nos communications qui détaille l'intérêt de nos démarches <https://www.filpac-cgt.fr/communiqua-a-lattention-des-salaries-du-groupe-gib/>

Coups de théâtre, plusieurs Directions indiquent au juge subitement le 25 juin 2020 préférer négocier que de risquer la condamnation !

Concernant KORUS / KORUS IMPRIMERIE / KORUS GRAPHIC / LAPIN ROUGE /

C'est la seule Direction qui a réellement accepté d'engager une négociation mais elle limitait le périmètre aux sociétés de son choix. Ce 26 juin, elle cède, et reconnaît la légitimité du syndicat dans sa demande plus élargie (holding et agence de communication incluse) et annonce au juge qu'elle s'engage à négocier cette UES avant le 10 septembre (date de la prochaine audience qui amènera le juge à s'en assurer).

La direction cède aussi car elle ne veut certainement pas être condamnée à verser au syndicat du Livre de Bordeaux la moindre participation à ses frais d'avocat engagé.

Gageons que les salariés saurons se rappeler d'où vient cette initiative et puisqu'ils sont à ce stade représenté par des élus candidats sans étiquette, que ces derniers ne resteront pas durablement isolés et surtout qu'ils ne valideront pas un accord repoussant à de nombreux mois les prochaines élections à tenir au regard de ce nouveau périmètre gagné.

Concernant BERJON / EXCEPTIO / TAILLE DOUCE / GANESH

Un pas en avant, deux en arrière, et maintenant ?

Passons un temps sur la personnalité du dirigeant et de certains de ses actes envers la CGT notamment qui pourraient relever d'une autre juridiction...

L'employeur prétendait être prêt à négocier une partie du périmètre de l'UES que nous demandions mais en fait il faisait marche arrière rapidement en disant qu'il ne voulait pas que cette négociation se tienne avec notre avocat ! Cet employeur semble ne pas bien connaître les limites de ses prérogatives, aussi nous le convoquons pour s'en expliquer devant le juge.

Coups de théâtre, l'employeur fait savoir par son avocat qu'il n'y a jamais eu de doute sur l'existence d'une UES. Son avocat obtient donc un report d'audience au 8 octobre et assure qu'il aura d'ici là engagé une négociation avec les élu-e-s. Ici nous avons une section syndicale FILPAC CGT élue dont la DS sera à même de signer un accord pour peu que le document proposé soit cohérent et corresponde à nos demandes.

Concernant CARTOLUX / GROUP GIB / GRAPHIC SYSTEM / BORDEAUX BROCHURES SERVICES,

Pas touche à ma holding...

Ici la Direction annonce qu'elle pourrait sous certaines conditions envisager une UES pour plusieurs sociétés et elle l'écrit dans ses conclusions qu'elle donne au juge. Cela dit elle préserve sa « juteuse » holding en l'écartant ainsi que le site de CARTOLUX qui ferait passer l'effectif de l'UES à plus de 80 salariés...

Plaidoirie juste parfaite de notre avocat sur dossier dont nous compilons les pièces depuis plus de 20 ans .

Le juge à écouté les parties intéressées au débat, il rendra sa décision le 10 septembre 2020.

D'autres dossiers du même type sont en cours de montage pour tenter des médiations qui se finaliseront peut-être devant ce même tribunal...sauf à ce que les employeurs se donnent enfin le mot et comprennent notre détermination à agir dans l'intérêt des salariés et l'indépendance du patronat.

Salariés de ces entreprises, projetons nous ensemble dès à présent, contactez nous et construisons notamment des listes de candidats sur listes FILPAC CGT pour la rentrée !